

Paris, le 12 juin 2026

Revalorisation des rémunérations minimales : France Assureurs et 4 organisations syndicales signent de nouveaux accords de branche pour 2026

- Le 10 juin 2026, France Assureurs, la CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA et la CFTC ont conclu 3 accords relatifs aux rémunérations minimales annuelles (RMA) de branche.
- Ces accords correspondent aux trois conventions collectives de la branche des sociétés d'assurances.

Par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2026 les rémunérations minimales de la branche progresseront de :

- 2 % pour les personnels administratifs des classes 1, 2 et 3 ainsi que pour les commerciaux non-cadres de niveaux I et II ;
- 1,4 % pour les personnels administratifs de la classe 4 ;
- 0,8 % pour les personnels administratifs et les inspecteurs des classes 5 et 6 ;
- 0,4 % pour les personnels administratifs et les inspecteurs de classe 7.

Ces revalorisations s'inscrivent dans la continuité de la politique de la branche en matière de rémunérations minimales, poursuivie de manière constante depuis de nombreuses années.

Les trois accords signés réaffirment également l'engagement ferme des employeurs et des partenaires sociaux en faveur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « Cette année encore, nous pouvons nous féliciter de la signature des accords sur les rémunérations minimales annuelles par France Assureurs et quatre organisations syndicales représentatives. Cette négociation annuelle constitue un temps fort du dialogue social de la branche. Sa conclusion positive depuis de nombreuses années témoigne de la qualité des relations sociales dans l'assurance et contribue à la bonne visibilité et au renforcement de l'attractivité de notre profession. »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contact presse

Jean-Baptiste Mounier
j.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)